

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

74 avenue Parmentier
75011 PARIS

N° SIREN : 784 448 748

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

**A l'assemblée générale de la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE
MOTOCYCLISME**

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier, le rapport moral du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Champs sur Marne, le 19 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes,

Endrix IDF
Sébastien TREPS





COMPTES 2024

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

PAGE 2

PAGE 3

PAGE 4 à 6

PAGES 7 à 20

COMPTE DE BILAN - ACTIF

COMPTE DE BILAN - PASSIF

COMPTE DE RÉSULAT

ANNEXE

endrix.

OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris

331 191 825 RCS Paris

Tél. : 01 53 32 29 00

COMPTE DE BILAN - ACTIF - (En euros)

ACTIF	Au 31.12.24			Au 31.12.23			ECART	ECART
	MONTANT BRUT	AMORT. OU PROVISION	MONTANT NET	MONTANT BRUT	AMORT. OU PROVISION	MONTANT NET	EURO 2024-2023	% 2024-2023
ACTIF IMMOBILISE								
<i>Immobilisations Incorporelles</i>								
Sites web, logiciels, marques et en cours	1 068 632	764 336	304 296	1 040 809	671 455	369 354	-65 057	-17,61%
Fonds commercial - Site de Courcoué (44)	320 000		320 000	320 000		320 000		
	1 388 632	764 336	624 296	1 360 809	671 455	689 354	-65 057	-9,44%
<i>Immobilisations Corporelles</i>								
Propriétés rue Parmentier et Circuits	4 059 737	1 293 743	2 765 994	3 889 737	1 150 278	2 739 459	26 536	0,97%
Agencement Aménagement Installation	1 490 466	1 034 125	456 340	1 490 466	958 802	531 663	-75 323	-14,17%
Matériel, Mobilier et en cours	3 939 303	2 752 898	1 186 406	3 397 295	2 507 507	889 788	296 618	33,34%
Total	9 489 506	5 080 765	4 408 740	8 777 498	4 616 588	4 160 910	247 831	5,96%
<i>Immobilisations Financières</i>								
Participations / Dépôt Cautionnements	231 131		230 132	231 131		231 131	0	0,00%
Prêt Structures FFM	176 758	6 875	169 883	191 018	8 125	182 893	-14 260	-7,80%
Prêt Construction Solendi et Autre	110 892		110 892	124 210		124 210	-13 318	-10,72%
Total	518 781	7 874	510 907	546 359	8 125	538 234	-27 578	-5,12%
ACTIF IMMOBILISE	11 396 919	5 852 975	5 543 944	10 684 666	5 296 168	5 388 498	155 195	2,88%
ACTIF CIRCULANT ET REALISABLE								
<i>Stocks Matières et Fournitures</i>								
	176 743		176 743	125 961		125 961	50 782	40,32%
<i>Créances</i>								
Structures et Adhérents FFM	234 987		234 987	210 957		210 957	24 030	11,39%
Clients, Partenaires et Comptes Rattachés	542 170		542 170	825 580		825 580	-283 411	-34,33%
Partenariats Echanges								
Clients Douteux	116 805	104 788	12 017	77 877	67 057	10 820	1 197	11,06%
Produits à recevoir	9 981		9 981	49 342		49 342	-39 361	-79,77%
Créances Fiscales et Sociales	57 659		57 659	82 681		82 681	-25 022	-30,26%
Total	961 601	104 788	856 813	1 246 438	67 057	1 179 381	-322 568	-27,35%
<i>Disponibilités</i>								
	10 314 747	0	10 314 747	8 838 512	0	8 838 512	1 476 235	16,70%
ACTIF CIRCULANT ET REALISABLE	11 453 091	104 788	11 348 304	10 210 911	67 057	10 143 854	1 204 449	11,87%
<i>Charges Constatées d'Avance</i>								
	900 524		900 524	1 035 230		1 035 230	-134 706	-13,01%
TOTAL DE L'ACTIF	23 750 535	5 957 763	17 792 772	21 930 806	5 363 225	16 567 582	1 225 190	7,40%

endrix.
OSONS OSER.

Endrix IDF
8 rue d'Athènes - 75009 Paris
331 191 825 RCS Paris
Tél. : 01 53 32 29 00

COMPTE DE BILAN - PASSIF - (En euros)

PASSIF	Au 31.12.2024	Au 31.12.2023	ECART	ECART
			EURO 2024-2023	% 2024-2023
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise	4 164	4 164	0	0,00%
Réserves - Fonds de garanties assurantielles	0	0	0	
Réserves - Fonds d'aide aux organisateurs	0	0	0	
Report à nouveau	7 613 080	7 140 651	472 429	6,62%
Résultat de l'Exercice	486 520	472 430	14 090	2,98%
SOUS-TOTAL - SITUATION NETTE	8 103 764	7 617 245	486 519	6%
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES				
Subventions d'investissements	47 550	52 759	-5 209	-9,87%
TOTAL FONDS PROPRES	8 151 314	7 670 004	481 310	6%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provision pour risques juridiques	0	39 000	-39 000	-100,00%
Provision Circuits et Immeuble Parmentier	574 750	201 000	373 750	185,95%
Provision Indemnité de fin de carrière	224 405	217 163	7 242	3,33%
TOTAL PROVISIONS	799 155	457 163	341 992	75%
DETTES				
Emprunts à plus d'un an				
Structures et Adhérents FFM	4 200 218	3 913 079	287 139	7,34%
Fournisseurs, Prestataires et comptes assimilés	2 020 361	1 696 151	324 210	19,11%
Charges de Fonctionnement à Payer	1 188 246	1 035 319	152 927	14,77%
Dettes Fiscales et Sociales	440 911	533 293	-92 382	-17,32%
TOTAL DETTES	7 849 736	7 177 842	671 894	9%
Produits constatés d'avance	992 568	1 262 574	-270 006	-21,39%
TOTAL DU PASSIF	17 992 772	16 567 582	1 225 191	7%



OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris

331 191 825 RCS Paris

Tél. : 01 53 32 29 00

COMPTE DE RESULTAT - PREMIERE PARTIE - (En euros)

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2024		Au 31/12/2023		ECART 24-23	ECART
	DETAIL	CUMUL	DETAIL	CUMUL	EUROS	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de prestations		1 672 615		1 488 514	184 101	12%
Partenariats et Insertions Publicitaires	813 549		764 496		49 052	6%
Forfait Chronométrages et Officiels	776 342		694 367		81 975	12%
Homologation	27 258		16 675		10 583	63%
Formation	55 466		12 976		42 490	327%
Ventes de marchandises		112 085		142 693	-30 608	-21%
Motocyclettes						
Autres marchandises et fournitures	112 085		142 693			
Droits fédéraux		20 731 657		19 995 377	736 280	4%
Adhérents - Licences et autres titres annuels	13 318 984		12 949 876		369 108	3%
Adhérents - Licences et autres titres 1 manifestation	1 356 023		1 325 775		30 248	2%
Adhérents - Pass-Circuits	613 670		631 354		-17 684	-3%
Adhérents - CASM et Guidons	39 977		45 767		-5 790	-13%
Moto-clubs - Affiliations	1 167 600		1 168 275		-675	0%
Organisateurs - Manifestations sportives	624 904		695 894		-70 990	-10%
Pratiquants - Engagements	3 119 304		2 752 227		367 077	13%
Pratiquants - Locatons transpondeurs	245 861		264 913		-19 052	-7%
Autres droits	245 334		161 297		84 037	52%
Subventions		1 119 650		1 126 000	-6 350	-1%
Ministère des Sports - Agence Nationale du Sport	1 040 000		1 000 000		40 000	4%
Autres subventions	79 650		126 000		-46 350	-37%
Ressources liées à la générosité du public						
Autres produits de fonctionnement		314 712		341 361	-26 649	-8%
Autres produits de fonctionnement	314 712		341 361		-26 649	-8%
Reprises sur Amortissements et Provisions		433 403		219 199	214 204	98%
Reprise sur provisions Risques et Charges	433 403		219 199		214 204	98%
Divers		1 294		19 887	-18 593	-93%
Transfert de charges	1 294		19 887		-18 593	-93%
Production immobilisée et stockée						
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		24 385 416		23 333 030	1 052 386	5%

OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris

331 191 825 RCS Paris

Tél. : 01 53 32 29 00

COMPTE DE RESULTAT - DEUXIEME PARTIE - (En euros)

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2024		Au 31/12/2023		ECART 24-23	ECART
	DETAIL	CUMUL	DETAIL	CUMUL	EUROS	%
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats Matières, Fournitures et Marchandises		765 019		1 026 567	-261 547	-25%
Achats	815 801		1 088 239		-272 437	-25%
Variation des stocks	-50 782		-61 672		10 890	-18%
Achats de Prestations de Services et Autres Charges Externes		10 799 603		10 428 984	370 619	4%
Prestations de services	2 557 476		2 473 465		84 011	3%
Personnel Extérieur (dont Portage)	92 256		29 700		62 556	211%
Location	289 111		324 519		-35 408	-11%
Entretien et Maintenance	229 948		230 730		-782	0%
Assurances	3 688 379		3 597 199		91 180	3%
Honoraires et assimilés	336 386		207 984		128 402	62%
Publicité, Relations Publiques et Images Médias	390 192		380 752		9 439	2%
Déplacements et Missions Elus, Personnel, Officiels	2 876 329		2 764 410		111 919	4%
Affranchissement et Télécommunication	148 050		158 113		-10 063	-6%
Divers	191 476		262 111		-70 635	-27%
Impôts et Taxes		264 626		270 056	-5 430	-2%
Taxes sur les salaires	170 655		181 332		-10 677	-6%
Autres taxes assises sur les salaires	26 206		28 460		-2 254	-8%
Autres Impôts et Taxes	67 765		60 264		7 501	12%
Charges de Personnel		2 950 556		2 985 614	-35 058	-1%
Salaires, Appointements et autres Indemnités	1 983 538		2 005 070		-21 532	-1%
Charges sociales et autres dépenses du personnel	995 515		1 019 177		-23 662	-2%
Charges sociales provisionnées	-28 496		-38 633		10 136	26%
Autres Charges de Fonctionnement		8 414 119		7 684 872	729 247	9%
Redevances Licences, Droits et Divers	475 204		440 511		34 694	8%
Reversements et soutiens Ligues et Comités Dptx	2 762 003		2 680 528		81 475	3%
Reversements engagements CF et soutiens Clubs	4 285 576		3 755 852		529 725	14%
Primes d'arrivées et soutiens Pilotes	828 870		750 640		78 230	10%
Divers	62 465		57 342		5 123	9%
Dotations aux Amortissements et Provisions		1 187 987		669 177	518 811	78%
Sur Immobilisations	708 248		587 580		120 668	21%
Sur Risque	479 739		81 597		398 143	488%
Sur Risques et Charges (Retraite, litiges...)	0		8 125		-8 125	-100%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		24 381 912		23 065 270	1 316 642	6%

endrix.

OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris

331 191 825 RCS Paris

Tél. : 01 53 32 29 00

COMPTE DE RESULTATS - TROISIEME PARTIE - (En euros)

TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	24 385 416	23 333 030	1 052 386	5%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	24 381 912	23 065 270	1 316 642	6%
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 504	267 760	-264 256	-99%
PRODUITS FINANCIERS	336 481	235 348	101 133	43%
Revenus sur titres de placements et assimilés	336 481	227 741	108 740	48%
Produits financiers Divers dont reprise provisions		7 607	-7 607	-100%
CHARGES FINANCIERES	10 008	16 393	-6 385	-39%
Intérêts bancaires	9 660	8 233	1 428	17%
Perte de change et autres charges	348	0	348	
Provisions		8 125	-8 125	-100%
TOTAL RESULTAT FINANCIER	326 473	218 955	107 518	49%
RESULTAT COURANT	329 977	486 715	-156 738	-32%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	164 482	88 280	76 202	116%
Produits sur exercices antérieurs	71 389	0	71 389	
Produits sur opérations de gestion courante	24 543	3 147	21 397	680%
Produits des immobilisations cédées	68 550	76 800	-8 250	-11%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 940	102 566	-94 625	-92%
Charges sur exercices antérieurs	3 539	6 658	-3 119	-47%
Créances douteuses antérieures annulées			0	
Charges sur opérations de gestion courante	3	90 024	-90 021	-100%
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	4 398	5 883	-1 485	-25%
TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL	156 542	-14 286	170 828	1196%
RESULTAT DE L'EXERCICE	486 520	472 430	14 090	3%

CONTRIBUTIONS	Au 31/12/2024		Au 31/12/2023		ECART 24-23	ECART
	DETAIL	CUMUL	DETAIL	CUMUL	EUROS	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat	541 769		340 859		200 910	58,94%
TOTAL		541 769		340 859	200 910	58,94%
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	541 769		340 859		200 910	58,94%
TOTAL		541 769		340 859	200 910	58,94%



OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris
331 191 825 RCS Paris
Tél. : 01 53 32 29 00

ANNEXE SOMMAIRE

La devise utilisée pour cette annexe est l'Euro.

Le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024, est d'un total de 17.792.772 € et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice 486.520 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

L'exercice précédent avait également une durée de 12 mois.

PREAMBULE

A - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES - PAGES 8 à 9

B - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS - PAGE 10

C - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN - PAGES 11 à 16

D - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTATS - PAGES 17 à 19

E - INFORMATIONS DIVERSES - PAGE 20

PRÉAMBULE

Les normes comptables nous obligent à communiquer une description de l'objet social de l'entité, une description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées et une description des moyens mis en œuvre.

Ainsi la Fédération Française de Motocyclisme, fondée le 3 mars 1913 sous le nom d'Union Motocycliste de France déclarée à la Préfecture de Police sous le numéro 155.681 le 5 mars 1913, a pris sa dénomination Fédération Française de Motocyclisme le 7 décembre 1945.

La Fédération Française de Motocyclisme est désormais déclarée à la Préfecture de Police sous le numéro W751010115.

La FFM a pour objet :

- d'organiser, développer et contrôler la pratique du Motocyclisme sous toutes ses formes ;
- de diriger, coordonner l'activité des associations regroupant les membres pratiquant la motocyclette, le cyclomoteur, le scooter et d'une façon générale, tous les engins terrestres à deux, trois ou quatre roues équipés d'un guidon et propulsés par un moteur ;
- d'agir pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine du motocyclisme, ainsi que pour la défense en justice de l'ensemble de ses membres (affiliés et licenciés), y compris la défense de tous leurs intérêts notamment ceux résultant de l'objet de chaque association membre ;
- de mener des actions relatives à la sécurité routière et à la voie publique ;
- de mener des actions relatives à la sauvegarde du patrimoine motocycliste, notamment par le soutien au fonds de dotation pour le patrimoine du sport motocycliste.

L'activité de la FFM s'organise autour des disciplines motocyclistes suivantes : Motocross, Vitesse, Enduro, Trial, Courses sur sable, Rallyes routiers, Moto-ball, Courses sur piste, Tourisme, et s'appuie sur ses organes déconcentrés qui sont ses ligues régionales et ses comités départementaux ainsi que sur ses entités affiliées.

Elle s'appuie, également, sur les sites de pratique (permanents ou non) gérés par ses entités affiliées ou par des entités privées.

La mise en œuvre des activités proposées par la FFM, ses organes déconcentrés et/ou ses entités affiliées, est effectuée par des membres bénévoles ou salariés, des officiels attitrés pour l'organisation de compétitions ou de séances d'entraînement ou stage et des professionnels (entraîneurs, éducateurs...) assurant l'encadrement des activités physiques et sportives conformément au Code du sport.

endrix.

OSONS OSER.

A - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec le plan comptable général et n° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC n° 2014-03 et 2018-06 et suivants.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables d'établissement et de présentation des comptes ont été appliquées, dans le respect des principes fondamentaux de la comptabilité à savoir :

1. du principe de prudence ;
2. de continuité de l'exploitation ;
3. de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
4. d'indépendance des exercices ;
5. évaluation aux coûts historiques ;
6. intangibilité du bilan d'ouverture ;
7. de non-compensation.

Les principales méthodes comptables utilisées sont exprimés dans les chapitres suivants :

Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent, essentiellement, aux logiciels et licences d'utilisations de logiciels. Les amortissements pour dépréciation, sont calculés en général selon le plan suivant :

- Logiciels et licences : durée de 3 à 5 ans, mode linéaire.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée des amortissements retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements pour dépréciation, sont calculés en général selon le plan suivant :

- Immeubles, constructions : durée de 10 à 50 ans, mode linéaire,
- Installations et agencements divers : durée de 3 à 25 ans, mode linéaire,
- Matériel : durée de 3 à 10 ans, mode linéaire,
- Mobilier : durée de 5 ans à 10 ans, mode linéaire,

Fonds de commerce

Les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne font pas l'objet d'un amortissement. Le fonds commercial est composé des éléments suivants :

- le fonds de commerce de Corcoué acquis en 2022, dont les éléments incorporels représentent 320.000 €.

Le fonds de commerce n'a pas fait l'objet de test de dépréciation en raison de son acquisition récente.

Immobilisations Financières

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks

Les stocks sont composés de marchandises. Les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du FIFO (premier entré, premier sorti).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée par catégorie de titres, afin de ramener leur valeur nette comptable au cours de clôture ou à leur valeur liquidative. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées au compte de résultat.

Subventions d'investissement

La Fédération comptabilise au compte 131 les subventions d'investissement qu'elles demandent auprès de l'Etat (Ministère des Sports, Agence Nationale du Sport). Un compte est ouvert par acquisition.

Les circuits comportant du bâti et du non bâti, les subventions d'investissement sont également décomposées au regard de la règle adoptée pour chaque immobilisation. Si le composant de l'immobilisation est amortissable, la part de la subvention affectée à cet élément est échelonnée sur la durée de son amortissement.

Les fractions annuelles des subventions d'investissement affectées aux composants amortissables d'un bien sont affectées à la clôture de l'exercice ou à la date de sortie du composant ou du bien au compte de résultats selon les modalités de l'article 312-1 du PCG.

La quote-part rapportée au résultat 2024 s'élève à 5.209 €.

Provision pour indemnité de fin de carrière

La Fédération comptabilise la provision pour indemnités de fin de carrière.

La Fédération a réalisé une évaluation actuarielle de ses engagements, selon la méthode prospective, afin de déterminer le montant de la provision à verser.

Sur la base des éléments disponibles au 31 décembre 2024, l'estimation s'élève à 224.405 € (charges sociales comprises). (Se reporter à la page 14).

Provisions pour risques et litiges

Une provision est comptabilisée lorsque la Fédération a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources non représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

À fin 2024, la provision a été ramenée à 0 €.

Provisions pour grosses réparations

Dans le cadre des acquisitions de circuits de pratique, la FFM provisionne un montant pour les grosses réparations envisagées sur les bâtis. La provision est de 441.000 € à la clôture 2024.

Par ailleurs, au cours de l'année 2021, les travaux de ravalement de la résidence, où se situe le siège social de la FFM, ont commencé et se sont prolongés jusqu'au printemps 2024. Sur la provision, constituée à cet effet en 2020 et majorée en 2021, soit une valeur totale de 245.000 €, 245.000 € ont été repris au titre des travaux effectués. Aussi, dans le cadre du futur ravalement, dont la mise en œuvre est estimée dans 20 ans, une dotation annuelle aux provisions de 15.000 € par an a été comptabilisée, de façon à anticiper sur les travaux dont le coût pour la FFM devrait être proche des 300.000 €. Le montant de cette provision s'élève à 75.000 € au 31/12/2024.

Méthode de comptabilisation et d'évaluation des créances

Les provisions pour créances douteuses sont estimées individuellement en fonction des informations en notre possession au moment de la clôture. A fin 2024, ces provisions sont de 104.788 €.

Evaluation du chiffre d'affaires – principe de spécialisation des exercices- cas des primo-licenciés

Le chiffre d'affaires encaissé sur les droits des licences annuelles entre septembre et novembre de l'exercice qui concerne la première licence souscrite par un nouvel adhérent ou par un ancien licencié n'ayant pas pris de licence annuelle depuis deux années est constaté en produit à raison d'un quart sur l'exercice en cours et de trois quarts sur l'exercice suivant en produit constaté d'avance.



OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris

331 191 825 RCS Paris

Tél. : 01 53 32 29 00

B – ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

L'exercice 2024 a été une saison sportive dynamique, toutefois en léger recul quant à la délivrance de titres annuels et de titres de participation pour 100.164 titres délivrés en 2024 contre 104.137 en 2023, dans un contexte moins inflationniste qu'en 2024.

La FFM a fortement investi dans l'achat de motos électriques pour la discipline Motoball (achat de 30 machines, pour 437.760 euros et de pièces pour 31.960,66 euros).

Ces motos ont fait l'objet d'achats puis de locations longue durée aux clubs de Motoball.

La FFM a acquis un nouveau circuit de motocross situé à Gueugnon (71) pour 176.000 €.

La FFM a également acquis cette année de nouvelles parcelles sur le site de pratique d'Ernée (53) pour 11.729,71 €.

C - NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

Page 11 : Actif immobilisé - valeur Brute

Page 12 : Actif immobilisé - amortissements

Page 13 : Etat des échéances

Page 14 : Etat des provisions

Page 15 : Etat des comptes rattachés

Page 16 : Mouvement des fonds associatifs

Page 16 : Tableau des filiales et des participations

Page 16 : Divers

The logo for Endrix, featuring the word "endrix" in a stylized, lowercase font with a small square icon to the right.

OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris

331 191 825 RCS Paris

Tél. : 01 53 32 29 00

Etat des immobilisations - Valeur Brute (En euros)

VALEUR BRUTE	AU 01/01/2024	ACQUIS.	SORTIES	COMPTE A COMPTE	AU 31/12/2024
Immobilisations incorporelles					
Concessions, Brevets Logiciels	418 759	21 600		97 643	538 002
Sites Internet/Intranet FFM	382 307				382 307
Applicatif Licences	133 323				133 323
Marques	15 000				15 000
Fonds de commerce	320 000				320 000
	1 269 389	21 600	0	97 643	1 388 632
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Circuits de pratique	1 339 806	110 000			1 449 806
Total terrains	1 339 806	110 000	0	0	1 449 806
Constructions					
Immeuble 74 av Parmentier - 75011 PARIS	817 394				817 394
Immeuble 71 av Parmentier - 75011 PARIS	242 000				242 000
Circuits de pratiques	1 490 537	60 000			1 550 537
Agencements Aménagements Instal. Propriétés	1 490 466				1 490 466
Total constructions	4 040 397	60 000	0	0	4 100 397
Installations techn. mat. et outillage					
Matériel Technique	159 448	1 239			160 687
Barrières sécurité circuit	227 268				227 268
Matériel Chronométrage	679 204	7 066			686 270
Total install. techn. mat. et outill.	1 065 920	8 305	0	0	1 074 225
Autres immobilisations corporelles					
Matériel Transport	1 214 326	64 995	135 121		1 144 200
Matériel Bureau	15 648				15 648
Matériel Informatique	320 812	61 048		19 472	401 332
Matériel Expositions et Salons	105 068	2 491	10 000		97 558
Matériel structure gonflable	23 280	12 354			35 634
Matériel de presse et de reportage	12 040				12 040
Matériel de télécommunication	89 596	17 278	9 059		97 814
Matériel divers	80 489				80 489
Mobilier Bureau	48 437				48 437
Matériel Médical	10 457				10 457
Matériel Epreuves	235 238	40 385			275 623
Matériel Contrôle technique	42 167				42 167
Vélos électriques	12 066				12 066
Motos compétition CCP	1 700	28 000			29 700
Motos compétition filière HN TRIAL	0				0
Motos Electriques équipes de Motoball	60 180	461 331			521 511
Karts et Quads	40 400				40 400
Total autres immo. corporelles	2 311 903	687 883	154 180	19 472	2 865 078
	8 758 025	866 188	154 180	19 472	9 489 506
Immobilisations en cours					
Immo. corporelles en cours	19 472			19 472	0
Immo. incorporelles en cours	91 420			91 420	0
	110 892	0	0	110 892	0
	10 138 306	887 788	154 180	228 007	10 878 138
Immobilisations financières					
Titres de participation Bred Banque Populaire	229 132				229 132
Autres titres de participation	1 999		999		1 000
Solendi - Participation construction	123 840		13 318		110 522
Autres prêts	191 018	223 000	237 260		176 758
Prêts et Cautionnement	370				370
	546 359	223 000	251 577	0	517 782

OSONS OSER.

Etat des immobilisations – Amortissements – Valeur Brute (En euros)

AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	AU 01/01/2024	DOTATIONS	SORTIES	COMPTE A COMPTE	AU 31/12/2024
Immobilisations incorporelles					
Concessions, Brevets, Marques...	251 947	64 684			316 631
Sites Internet/Intranet	296 451	25 820			322 271
Applicatif Licences	123 057	2 376			125 433
TOTAL AMORTISSEMENTS – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	671 455	92 881	0	0	764 336
		0			0
Immobilisations corporelles					
Constructions					
Immeuble 74 av Parmentier – 75011 PARIS	637 121	32 711			669 832
Immeuble 71 av Parmentier – 75011 PARIS	80 457	12 100			92 557
Circuits de pratique	432 700	98 653			531 354
Agencements Aménagements Instal. Parmentier	958 802	75 323			1 034 125
Total constructions	2 109 080	218 787	0	0	2 327 868
Installations techn. mat. et outillage					
Matériel Technique	112 793	12 591			125 385
Barrières sécurité circuit	161 355	18 498			179 853
Matériel Chronométrage	457 484	60 516			518 000
Total install. Techn. mat. et outillage	731 632	91 606	0	0	823 238
Autres immobilisations corporelles					
Matériel Transport	884 548	122 927	134 499		872 976
Matériel Bureau	15 648	0			15 648
Matériel Informatique	273 702	26 520			300 222
Matériel Expositions et Salons	99 531	4 268	10 000		93 799
Matériel structure gonflable	11 963	13 633			25 596
Matériel Centre National de Formation	0	0			0
Matériel audiovisuel	12 040	0			12 040
Matériel de télécommunication	66 314	13 507	8 388		71 433
Matériel support formation fédérale	0	0			0
Matériel divers	43 517	8 748			52 265
Mobilier Bureau	43 519	1 452			44 971
Matériel Médical	10 457	0			10 457
Matériel Epreuves	220 207	10 847			231 054
Matériel Contrôle technique	38 930	1 703			40 633
Vélos électriques	12 066	0			12 066
Karts et Quads	13 467	13 467			26 933
Motos compétition filière HN Motocross	0	0			0
Motos Motocross	1 700	5 336			7 036
Motos compétition filière HN TRIAL	0	0			0
Motos Electriques équipes de Motoball	28 266	84 264			112 530
Motos vitesse SHERCO	0	0			0
Motos vitesse YAMAHA	0	0			0
Total autres immo. corporelles	1 775 876	306 672	152 887	0	1 929 660
TOTAL AMORTISSEMENTS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 616 588	617 065	152 887	0	5 080 765
	5 288 043	709 945	152 887	0	5 845 101



OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris

331 191 825 RCS Paris

Tél. : 01 53 32 29 00

Etat des échéances (En euros)

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	MONTANT BRUT 2024	MAXIMUM UN AN	PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Prêt Structures FFM	176 758	49 450	127 308
Prêt Construction Solendi	110 892		110 892
Dépôts versés	370		370
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Stocks Matières et Fournitures	176 743	176 743	
Structures et Adhérents FFM	234 987	234 987	
Clients, Partenaires et Comptes Rattachés	542 170	542 170	
Clients Douteux	116 805	116 805	
Produits à recevoir	9 981	9 981	
Créances Fiscales et Sociales	57 659	57 659	
AUTRES			
Charges constatées d'avance	900 524	900 524	
TOTAUX	2 326 889	2 088 319	238 570

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES	MONTANT BRUT 2024	2025 au plus	2026 à plus d'un an
DETTES DE FONCTIONNEMENT ET DIVERSES			
Structures et Adhérents FFM	4 200 218	4 200 218	
<i>dont Avances calendrier, Licences, Cotisations N+1</i>	3 551 216	3 551 216	
Fournisseurs, Prestataires et Comptes Rattachés	2 020 361	2 020 361	
Charges à payer	1 188 246	1 188 246	
Créances Fiscales et Sociales	440 911	440 911	
AUTRES			
Produits constatés d'avance	992 568	992 568	
TOTAUX	8 842 304	8 842 304	0



OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris

331 191 825 RCS Paris

Tél. : 01 53 32 29 00

Etat des provisions (En euros)**Actif – Provision pour dépréciation des créances douteuses et assimilées**

BILAN ACTIF	PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES ET ASSIMILEES	AU 01.01.2024	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2024
4910000	Clubs, Adhérents et Partenaires	67 057	37 791	60	104 788
	TOTAL	67 057	37 791	60	104 788

Passif – Risques et Charges

BILAN PASSIF	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	AU 01.01.2024	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2024
15110000	Provision pour litiges	39 000		39 000	0
15180000	Provision pour risques juridiques	42 000	43 750	42 000	43 750
15380000	Provision pour les indemnités de fin de carrière	217 162	18 198	10 956	224 405
15720000	Provision pour gros entretiens sur les bâts des circuits de pratique FFM et siège FFM	159 000	380 000	8 000	531 000
	TOTAL	457 163	441 948	99 956	799 155

Hypothèses du calcul de la provision pour les indemnités de fin de carrière

Hypothèses	2023-2024
Age de départ à la retraite	Depuis la réforme des retraites – de 62 ans à 64 ans en fonction de la date de naissance des salariés (64 ans pour tous les salariés nés après 1968)
Mouvement du personnel	L'IFC se calcule à compter de la 2ème année du salarié au sein de l'entreprise. Compte-tenu de l'âge moyen d'entrée dans le salariat d'une part, de l'augmentation du nombre de trimestres à acquérir pour une pension vieillesse à taux plein d'autre part, l'indice "âge de départ" a été mis raisonnablement à 65 ans. De plus, compte-tenu de spécificité du secteur d'activité et des métiers techniques afférents, nous considérons que le turn-over pour un même poste à partir de 45 ans jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite est inexistant.
Taux d'actualisation	1%
Table de mortalité	Table Insee 2017-2018 Circulaire AGIRC-ARRCO 2014-04-DF



OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris
331 191 825 RCS Paris
Tél. : 01 53 32 29 00

Etat des comptes (En euros)

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués de produits d'exploitation pour 8.981 €, et concernent les postes suivants :

Région Ile de France - aide apprentis 2024	1 000 €
Pass-Circuit dernier trimestre 2024 AGCC et autre	8 981 €
Total	9 981,00 €

Charges à payer

Les charges à payer et les factures non parvenues à la clôture de l'exercice représentent un total de 1.155.868 €, et concernent les postes suivants :

Assurance licences 2024	535 538 €
AGCC Sécurisation circuit	35 000 €
Aide organisateurs 2022-2023-2024	271 466 €
AGEFIPH et PEE	7 477 €
Aide à l'emploi et mandataires sociaux Liges	50 414 €
Parts CMD 2024	168 093 €
Frais de notaire - acquisition de circuit	36 258 €
Aides pilotes 2024	4 950 €
Honoraires commissariat aux comptes 2024	26 671 €
Notes de frais 2024 non reçues	20 000 €
Total	1 155 868 €

endrix.

OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris

331 191 825 RCS Paris

Tél. : 01 53 32 29 00

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avances d'un montant de 992.568 € sont constitués des éléments suivants :

Droits encaissés licences annuelles primo licenciés de sept à nov 2024 pour 2025	715 895 €
Partenariat	254 333 €
ANS	22 340 €
TOTAL	992 568 €

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avances d'un montant de 900.524 € sont constituées de :

Quotes-parts ligues, comités et assurances et charges sur gestion licences	746 583 €
Aides pilotes 2025	30 000 €
Partenariat Trophées de la Moto 2025	18 000 €
Salon de Lyon 2025	13 813 €
Charges sur déplacements 2025	2 515 €
Contrats et abonnements de date à date - part 2025	42 791 €
Fournisseurs divers	46 822 €
TOTAL	900 524 €

Etat des mouvements des fonds propres (En euros)

Postes		Au 31.12.2023	Affectation du résultat	Augmentation	Au 31.12.2024
10200000	Fonds propres	4 164			4 164
10688100	Réserves - Fonds Aide organisateurs	0			0
10688200	Réserves - Fonds Garanties Assurantielles	0			0
11000000	Report à nouveau	7 140 650	472 430		7 613 080
12000000	Résultat	472 430	-472 430	486 520	486 520
TOTAL		7 617 244	0	486 520	8 103 764

Etat des filiales et des participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brut	Nette						
				Filiales et participations							
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.											
1. Participations (> de 50 % du capital détenu par la société)											
SCI FFM	0 €	0	0,0%	0 €	0 €	0	0	0	0	0	Dissolution au 28 décembre 2024
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
SARL WEST MECAPARK	10 000 €	0	10%	1 000 €	1 000 €	15 000	0	309 545	-6 699	0	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A											
2. Participations non reprises au § A											

La SCI FFM a été constituée en date du 23 novembre 2022, son premier exercice comptable s'est clôturé au 31 décembre 2023. Cette SCI a été dissoute en date du 28 décembre 2024. La SCI n'a pas touché de produits en 2024. Elle a réalisé un résultat négatif de 64 euros lié aux frais bancaires enregistrés sur cette période.

La Sarl MECAPARK a été constituée en date du 15 septembre 2022 et son premier exercice comptable s'est clôturé au 31 décembre 2023. Elle a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires net de 309.544,87 € pour un résultat négatif de 6.699,31 €.

Divers

Poste structures et adhérents FFM (Passif)

Ce poste est constitué principalement des droits fédéraux encaissés au titre des licences d'adhérents, affiliations de moto-clubs et engagements sur les championnats de France au titre de la saison 2024 pour un montant de 3.551.216 €.


OSONS OSER.

Endrix IDF
8 rue d'Athènes - 75009 Paris
331 191 825 RCS Paris
Tél. : 01 53 32 29 00

D - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Page 18 : Ressources propres
Page 18 : Etat des subventions reçues
Page 18 : Honoraires du Commissaire aux comptes
Page 19 : Résultat financier
Page 19 : Résultat exceptionnel

endrix.
OSONS OSER.

Endrix IDF
8 rue d'Athènes - 75009 Paris
331 191 825 RCS Paris
Tél. : 01 53 32 29 00

RESSOURCES PROPRES

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2024		Au 31/12/2023		ECART 24-23	ECART
	DETAIL	CUMUL	DETAIL	CUMUL	EUROS	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
<i>Ventes de prestations</i>		1 672 615		1 488 514	184 101	12%
Partenariats et Insertions Publicitaires	813 549		764 496		49 052	6%
Forfait Chronométrages et Officiels	776 342		694 367		81 975	12%
Homologation	27 258		16 675		10 583	63%
Formation	55 466		12 976		42 490	327%
<i>Ventes de marchandises</i>		112 085		142 693	-30 608	-21%
Motocyclettes						
Autres marchandises et fournitures	112 085		142 693			
<i>Droits fédéraux</i>		20 731 657		19 995 377	736 280	4%
Adhérents - Licences et autres titres annuels	13 318 984		12 949 876		369 108	3%
Adhérents - Licences et autres titres 1 manifestation	1 356 023		1 325 775		30 248	2%
Adhérents - Pass-Circuits	613 670		631 354		-17 684	-3%
Adhérents - CASM et Guidons	39 977		45 767		-5 790	-13%
Moto-clubs - Affiliations	1 167 600		1 168 275		-675	0%
Organisateurs - Manifestations sportives	624 904		695 894		-70 990	-10%
Pratiquants - Engagements	3 119 304		2 752 227		367 077	13%
Pratiquants - Locations transpondeurs	245 861		264 913		-19 052	-7%
Autres droits	245 334		161 297		84 037	52%
<i>Autres produits de fonctionnement</i>		314 712		341 361	-26 649	-8%
Autres produits de fonctionnement	314 712		341 361		-26 649	-8%
TOTAL RESSOURCES PROPRES		22 831 069		21 967 944	863 125	4%

La part des ressources propres dans les produits d'exploitation au 31 décembre 2024 est de 93,63 %.

Etat des subventions reçues

Les subventions comptabilisées aux comptes des subventions d'exploitation se détaillent comme suit :

- Ministère des Sports via son Agence Nationale du Sport : 1.040.000 €
- Région Ile France : 8.500 €
- Fédération Internationale de Motocyclisme : 60.000 €
- CNOSF : 11.150 €

Honoraires du Commissaire-aux-comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est de 38.102 € au titre du contrôle légal des comptes.



OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris

331 191 825 RCS Paris

Tél. : 01 53 32 29 00

Résultat financier (En euros)

Le résultat financier est composé de :

- En produit, d'intérêts sur comptes courants, livrets et placements pour 336.481 €.
- En charge, d'intérêts des comptes courants bancaires pour 9.660 €, sur cession de valeurs mobilières de placement pour 348 €.

Résultat exceptionnel (En euros)

Sur Exercices antérieurs

Les régularisations sur exercices antérieurs ont un impact positif de 67.850 € constatés en exceptionnel :

- Produits 71.389 € (dont 65.000 € de subventions FIM reçues en 2024 pour des projets de 2023)
- Charges 3.539 €

Sur Opérations de Gestion

- Produits 24.543 € (dont 5.208,83 € de quote-part des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice et 19.190 € de reprise sur des aides aux organisateurs de 2021).
- Charges 3 € (écarts de règlement)

Sur Immobilisation cédées

L'impact des immobilisations cédées est positif de 64.152 € constatés en exceptionnel :

- Produits 68.550 € (dont 66.000 € de ventes de véhicules)
- Charges 4.398 €

endrix.

OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris

331 191 825 RCS Paris

Tél. : 01 53 32 29 00

E – INFORMATIONS DIVERSES**Engagements hors bilan**

- **Donnés** : néant
- **Reçus** : locations vente de 26 motos électriques sur 36 mois (d'août 2024 à juillet 2027) à 7 clubs de Motoball, pour un montant total engagé de 387.997,50 euros.

CONVENTION LOCATION VENTE MOTO ELECTRIQUE MOTOBALL			
MONTANT TOTAL ENGAGÉ	DUREE	TOTAL 2024	TOTAL À PLUS D'UN AN
387 997,50 €		65 047,50 €	322 950,00 €

Ventilation de l'effectif moyen au cours de l'exercice

L'effectif équivalent temps plein (ETP) des salariés de la FFM au cours de l'exercice a été de 36 personnes dont 1 cadre dirigeant, dont 3 apprentis, dont 13 cadres et 19 non-cadres.

Rémunération des dirigeants fédéraux

L'indemnisation du Président s'élève à 120.000 € brut sur l'exercice 2024. Cette indemnisation est prévue par l'article 26 des statuts de la FFM mis à jour le 04/11/2018.

Rémunération des salariés

Le total des trois plus hautes rémunérations brutes, versées au cours de l'exercice 2024, est de 283.450,11 €.

Contributions volontaires

Pour répondre à la nouvelle obligation comptable (cf. règlement ANC 2018-06), la FFM a mis en place un décompte du temps passé par ses élus et ses bénévoles.

Il a été retenu :

- le temps consacré aux différentes réunions des instances nationales : à raison de 7h par jour de présence à ces réunions, nous avons dénombré 6.603 heures valorisées à 15.83 € smic horaire, charges comprises, soit un total de 104.501,72 € ;
- le temps consacré à l'encadrement des manifestations en qualité d'officiels désignés (directeurs de courses, adjoints, commissaires sportifs, techniques et chronométreurs et délégués) : nous avons dénombré 27.629 heures pour un total valorisé au même taux horaire, soit 437.267,61 €.

Evénements post-clôture

Aucun évènement.

endrix.

OSONS OSER.

Endrix IDF

8 rue d'Athènes - 75009 Paris

331 191 825 RCS Paris

Tél. : 01 53 32 29 00